

# C'est la nouvelle carte de l'Essonne

Le schéma départemental de coopération intercommunale ne satisfait pas toujours les 35 villes — sur 196 au total — dont le statut change aujourd'hui. Les habitants, eux, en savent très peu sur les enjeux.

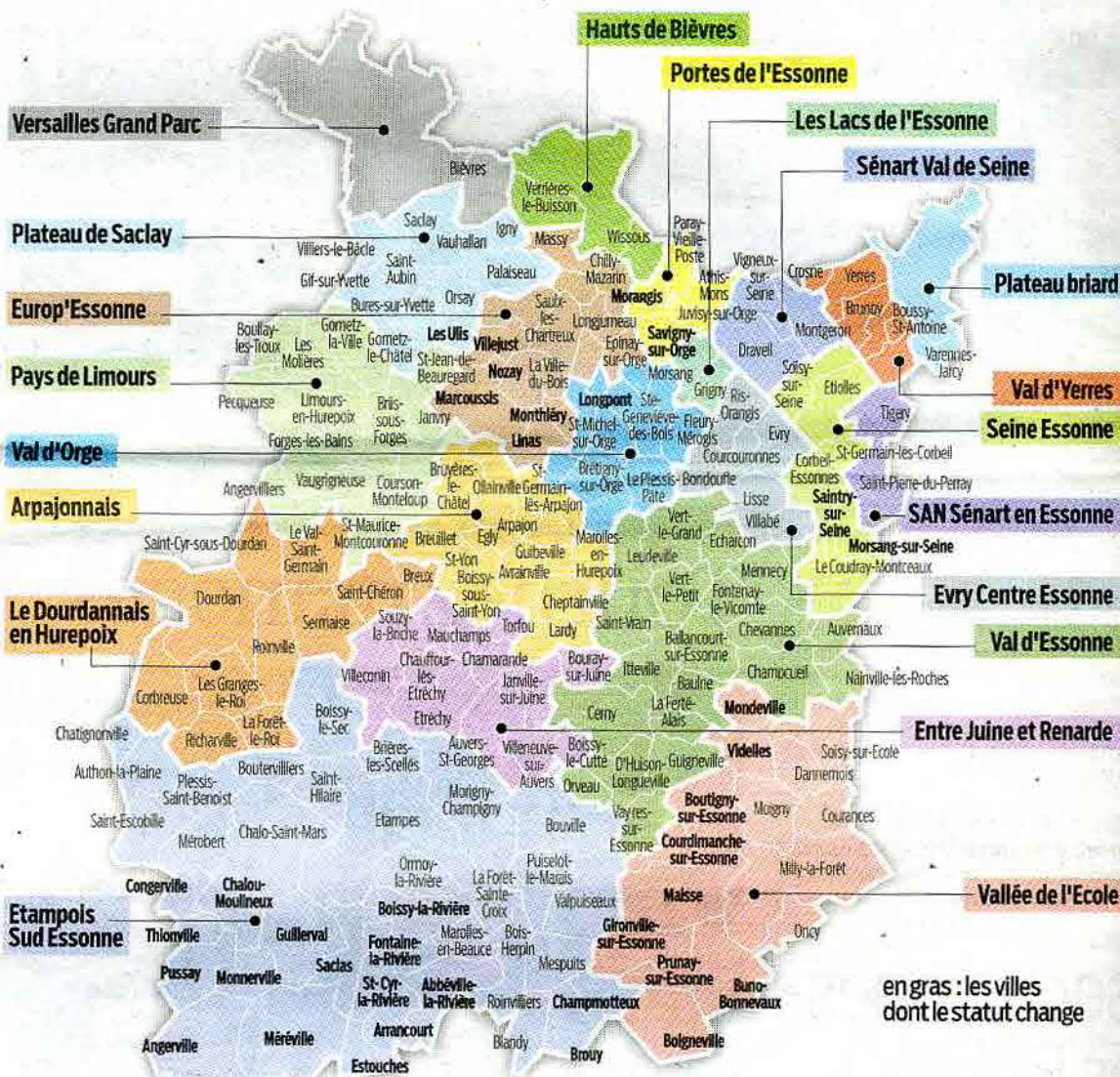
**Q**uel sera cette année le montant de vos impôts locaux ? L'accès à la piscine de la ville voisine sera-t-il désormais gratuit ? Du nouveau redécoupage des intercommunalités, effectif aujourd'hui, découle une partie des réponses à ces questions.

## 1. Europ'Essonne passe à 14

Avec près de 150 000 habitants, Europ'Essonne est désormais la plus peuplée des 9 communautés d'agglomération du département. Bâtie autour de Massy et de Longjumeau, elle s'élargit aujourd'hui à Linas et Marcoussis ainsi qu'à trois villes (Montlhéry, Nozay et Villejust) de l'ex-communauté du Cœur du Hurepoix. Ces nouveaux venus vont pouvoir bénéficier d'ici à 2014 de l'arrivée du très haut débit grâce à l'équipement en fibre optique. Le développement économique, une des compétences obligatoires des intercommunalités comme l'aménagement du territoire, sera une des priorités d'Europ'Essonne. « Le déploiement des navettes gratuites sur l'ensemble du territoire est l'autre projet qui se concrétise », explique Vincent Delahaye, son président et maire (UDI) de Massy. La communauté perd Morangis.

## 2. Morangis et Savigny aux Portes de l'Essonne

Juvisy-sur-Orge, Athis-Mons et Paray-Vieille-Poste voient le poids financier de leur agglomération renforcé par ces nouveaux venus. Imposée par un arrêté préfectoral du 20 décembre, l'arrivée de la quatrième ville du département au sein d'une majorité de gauche a pourtant été l'objet d'une longue lutte entre l'Etat et la municipalité. « La gauche redessine les intercommunalités à son seul avantage », accuse Laurence Spicher-Bernier, la maire (divers droite) de Savigny. « Les élus de gauche et le préfet de l'Essonne devront aussi expliquer aux Saviniens la prochaine explosion fiscale. Les propriétaires apprécieront les 11 % d'augmentation de la taxe foncière sur le bâti », dénonce-t-elle. Pascal Noury, le maire (PS) de Morangis, ne partage pas ses craintes. « La ville baissera son taux foncier local pour maintenir la facture globale », explique-t-il.



## 3. La fin des villes célibataires

La loi impose à toutes les villes célibataires d'intégrer une intercommunalité. Dans le sud du département, 25 villes ou villages ont été rattachés, soit à la communauté de l'Etampois Sud Essonne (pour 16 d'entre elles) soit à la Vallée de l'Ecole (les 9 autres). Dans le nord, la ville des Ulis intègre enfin le Plateau de Saclay (Caps). « Nous y travaillons depuis 2004 », affirme David Bodet, président de la Caps.

## 4. Des difficultés en vue

Difficile d'intégrer du jour au lendemain de nouveaux venus, surtout à un an des municipales. « Ce n'est pas évident, concède Vincent Delahaye. Nous allons nous réunir dès le 8 janvier pour voter le budget. » Former de nouvelles commissions, dialoguer et apprendre à travailler avec de nouveaux interlocuteurs, tels sont les défis qui attendent toutes ces intercommunalités. Avec un seul but, la base de ces entités, « l'union fait la force ».

CÉDRIC SAINT-DENIS